



Lundi 25 Janvier 2021

■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 20-136782

Date d'envoi au service éditeur : 08/12/2020
 Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 08/12/2020 au 11/01/2021

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > Créer un avis de résultat de marché
- > Créer un avis d'annulation
- > Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale



M1 - Formulaire Avis de marché

Aperçu de l'annonce

Avis de marché

Département(s) de publication : **75**
 Annonce No **20-136782**
 Fournitures

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CNSMD de Paris.
 Correspondant : nadia MESSAOUDI, 209 avenue Jean Jaurès 75019 Pariscourriel : nmessaoudi@cnsmdp.fr adresse internet : <http://www.conservatoiredeparis.fr>.
 Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.

Objet du marché : le présent marché a pour objet l'achat d'un pianoforte pour les besoins pédagogique du Conservatoire de Paris.

Caractéristiques principales :
Refus des variantes.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : -Financement sur le budget du Conservatoire de Paris.
 -Délai de paiement de 30 jours après réception de la facture et après service fait.
 -Dépôt de la facture sur le portail Chorus Pro à l'adresse suivante : <https://chorus-pro.gouv.fr>.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : l'attributaire peut être un opérateur économique ou un groupement d'opérateurs économiques.
 Le groupement peut être solidaire ou conjoint.
 Il est conjoint lorsque chacun des prestataires, membre du groupement, n'est engagé que pour la partie du marché qu'il exécute.
 Il est solidaire lorsque chacun des prestataires est engagé pour la totalité du marché et doit pallier une éventuelle défaillance de ses partenaires.
 La nature du groupement est précisée à l'acte d'engagement.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 11 janvier 2021, à 17 h 30.
Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 décembre 2020.

Mots descripteurs : Instruments de musique.

Éléments non publiés**Éléments de facturation :**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 19753495100037

Libellé de la facture : CNSMD de Paris SAGF Bureau du Budget 209 avenue Jean Jaurès 75019 Paris

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 11 janvier 2021

Objet de l'avis : le présent marché a pour objet l'achat d'un piano-forte pour les besoins pédagogiques du conservatoire de Paris.

Nom de l'organisme : CNSMD de Paris

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3975427



> Informations légales